

## À la recherche de l'emploi perdu

La parution récente du rapport social unique du CNRS couvrant l'année 2020<sup>1</sup> est l'occasion de constater que, comme chaque année, l'emploi scientifique régresse. Depuis 2006, année que nous utilisons comme référence car, à compter de 2007, les évolutions sont particulièrement bien renseignées, le nombre de chercheur·euses sur statut de fonctionnaire a baissé de 4% (-472 personnes) et le nombre d'ingénieur·es et technicien·es statutaires a baissé de 8% (-1 224 personnes). Dans le même temps, le nombre de contractuels a vu une évolution à la hausse de 16%, si l'on compte en équivalents temps plein travaillés (ETPT), ou à la baisse (-2%), si l'on compte en nombre de personnes physiques sur l'année (PPP). Une étude plus poussée serait nécessaire pour comprendre ces dynamiques changeantes d'emplois de contractuels. Ainsi, par exemple, si l'on considère la période 2010-2020, comme le fait le PDG du CNRS, les évolutions de l'emploi contractuel sont respectivement de -9% en ETPT et -14% en PPP car l'année 2010 est un maximum transitoire.

Par contre, il devrait être assez simple de faire le suivi des 1 696 emplois statutaires perdus. Les directions successives du CNRS disent que les départs à la retraite sont compensés par des recrutements. Quels sont alors les motifs de départ qui expliquent la baisse ? L'enquête est ouverte.

Autant le dire d'emblée, l'enquête n'est pas close, même après des années d'analyse du bilan social du CNRS, devenu cette année « rapport social unique ». Le CNRS perd de l'emploi chaque année, beaucoup d'emploi. Mais ce ne sont ni des départs en retraite non compensés, ni des démissions, ni des décès. Les agents s'évaporent à l'occasion de sorties temporaires hors de l'organisme. Un nouveau phénomène de mécanique des ressources humaines ? Une erreur de calcul du CNRS ? Un choix délibéré pour cacher autant que possible une politique de destruction du CNRS ? En tout cas, le résultat est là : si ça continue, le CNRS aura perdu 3 600 emplois de titulaires dès 2027 en comparaison avec 2006. -14% en 20 ans ! Et après on fait des grands discours sur l'importance de la recherche...

En 2006 le CNRS comptait 26 078 personnels permanents, chercheur·euses (en abrégé CH pour la suite), ingénieur·es et technicien·es (en abrégé IT). En 2020, le nombre s'est réduit à 24 382. Ce sont déjà 1 696 emplois de titulaires de moins en 14 ans. Mais où sont donc passées ces 1 696 personnes ?

Pour essayer de comprendre, on peut regarder les flux entrants et sortants annuels de ces CH et IT. Les cumuls sur les années 2007 à 2020 donnent +14 525 personnes entrées, toutes voies comprises, et -16 324 personnes sorties, tous départs confondus. Ce qui nous fait un solde de -1 799 emplois. Première étrangeté, on trouve un écart de 103 personnes avec le chiffre précédent. Il faut croire que le CNRS a oublié 103 entrées dans le comptage des flux. C'est peut-être dû au fait qu'il n'a commencé à compter les réintégrations suite à un congé de longue durée ou de longue maladie que depuis 2017 (8 par an en moyenne). N'y en avait-il pas avant ? Pour être tout à fait juste dans les comptes, il aurait aussi fallu les compter quand ils sont sortis temporairement en congé. Or cette ligne n'existe pas dans les bilans. Mais bon, regardons plutôt les flux les plus grands.

Le principal des entrées se fait par les concours de recrutement (+9 658 personnes entre 2007 et 2020) et des voies spécifiques telles que l'intégration des CDD de longue durée et les recrutements handicap (+605 sur la même période). Le principal des sorties est le fait des départs en retraite et s'élève à -9 708 sur la période analysée. Si on y ajoute les décès (-472 personnes) les bilans s'équilibrent avec 10 263 recrutements d'une part, et 10 180 départs en retraite ou décès de l'autre. Il faut donc chercher ailleurs les 1 700 à 1 800 emplois perdus. Une partie de ces emplois perdus (-609 emplois) peut être retrouvée sous forme de départs bien documentés tels que les nominations dans d'autres organismes, les démissions et, de façon très marginale, les abandons de poste, les licenciements et autres déchéances des droits. Il en manque encore plus d'un millier à expliquer. Pour cela, on peut examiner les entrées-sorties temporaires. Sur la période ce sont par exemple 901 personnes qui sont venues au CNRS en détachement et 236 qui en sont reparties en fin de détachement. Le solde est positif : +665 collègues sont venus en détachement et sont restés. A ce stade de l'analyse, ce sont donc toujours plus de 1 700 emplois perdus qui restent inexpliqués.

Examinons donc le solde des départs temporaires hors du CNRS (le pendant des accueils en détachement) et de leurs retours. Les causes de départs sont variées (détachements, mise à disposition, disponibilité, congés parentaux) mais au global le CNRS a vu sur la période 5 299 sorties temporaires et 3 361 retours suite à sorties temporaires. Ce n'est pas du tout équilibré ! Même les congés parentaux (63 départs en moyenne par an) ne donnent pas lieu à des retours équivalents (48 retours en moyenne). Il faut croire qu'au CNRS on peut rester en congé parental indéfiniment... Le « stock » de personnes temporairement hors du CNRS, si on en croit ces flux, aurait dû augmenter entre 2006 et 2020 de 1 938 personnes. Or, la somme des personnes en détachement, mises à disposition ou en disponibilité était de 715+432+595=1 742 en 2006 et est de 947+121+734=1 802 en 2020. Il est quasiment inchangé ! Où sont-ils donc ces collègues sortis temporairement, jamais revenus, mais pas comptés comme tels dans les effectifs ? Près de 2 000 collègues disparus !

Le rythme actuel des sorties temporaires hors du CNRS sans retour, même contrebalancé des accueils en détachement au CNRS renouvelés sans départs, est de l'ordre de 50 CH et 120 IT par an. Le phénomène est massif depuis 2015. En intégrant ce phénomène aux projections de départs à la retraite prédites par les ressources humaines et en supposant une stagnation des embauches, le cumul des pertes d'emploi de permanents sur la période 2006-2027 sera de 2 500 IT et 1 100 CH. Le rythme sera de 1% de baisse de l'emploi au CNRS sur les années qui viennent.

Face à cette situation, tout en continuant de réclamer une véritable programmation de création d'emploi scientifique<sup>2</sup>, le SNCS-FSU demande à la direction des ressources humaines du CNRS de réaliser enfin une analyse des motifs causant ces milliers de départs inexpliqués.

Rendez-nous les emplois perdus !

1. <https://drh.cnrs.fr/le-rapport-social-unique/>
2. <https://sncs.fr/portfolio/la-recherche-publique-que-nous-voulons/>